

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 20 janvier 2026

Convocation du 13 janvier 2026

N° 2026_01_008

Objet : Infrastructures : Avenant financier au marché de travaux de la voie verte – tranche 4

Le 20 janvier 2026 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à Vallon Pont d'Arc, siège de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, salle du conseil communautaire, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Vincent CERVINO, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Jacques MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Hervé OZIL, Marianne PAILLERON, Françoise PLANTEVIN, Anne-Marie POUZACHE, Yves RIEU, Carole VANESSE, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE

Absents : Nicole ARRIGHI,

Pouvoirs : Jocelyne CHARRON à Antoine ALBERTI, Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Simone MESSAOUDI à Guy CLEMENT, René UGHETTO à Richard ALZAS, Maryse RABIER à Claude BENAHMED

Secrétaire de Séance : Nathalie VOLLE

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 5 - nombre de suffrages exprimés : 37

Vote contre : pour : 37 abstention : 1

Luc Pichon, Président, expose aux conseillers que la communauté de communes que compte tenu des problématiques hydrauliques et de stabilités constatées sur certains ouvrages, et notamment le passage sous la RD111, des études complémentaires ont été réalisées pour identifier les solutions techniques. Ces solutions ont fait l'objet de validation en concertation avec le Département de l'Ardèche et les entreprises titulaires du marché et il est nécessaire de réaliser des travaux complémentaires pour obtenir un ouvrage pérenne.

Les travaux vont consister en la dépose/repose du cadre à une altimétrie adaptée pour la gestion des eaux.

Ces travaux nécessitent une fermeture de la RD111 du lundi 9 février au vendredi 27 février 2026.

Il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser le président à signer un avenant financier N°1 pour le lot 1 de la tranche 4 voie verte pour un montant de travaux de 144 300,46 € HT.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé et après délibéré,
A 37 voix pour et 1 abstention (Jacques MARRON)

Approuve le principe de financer la réalisation des travaux complémentaires pour obtenir un ouvrage pérenne.

Autorise le Président à signer un avenant financier N°1 pour le lot 1 de la tranche 4 voie verte pour un montant de travaux de 144 300,46 € HT.

Le Président

Luc PICHON



La Secrétaire de séance

Nathalie VOLLE